



PREREQUIS/PUBLIC

- **Opérateur** : personne amenée à travailler à proximité des réseaux aériens ou enterrés avec ou sans engins. **Tout salarié intervenant sur les chantiers doit justifier de cette autorisation.**
- **Encadrant** : personne en charge de la préparation administrative et technique des travaux. **Le chef de chantier et le conducteur de travaux doivent être titulaires de cette autorisation.**
- **Concepteur** : personne en charge de la préparation et ou du suivi des travaux. **Les chefs d'entreprise ou leurs bras droits doivent être titulaires de cette autorisation.**

DUREE

7 heures (1 jour)

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Modalité : en présentiel.
- Méthodes : exposé théorique, échanges d'expériences, mise en application.
- Matériel : ordinateurs et/ou tablettes connectés à internet.
- Ressources : support PowerPoint, livret de formation.

MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

QCM AIPR via le site du MTES (1h)

OBJECTIFS

- Connaitre la réglementation et le guide technique.
- Repérer les risques métier.
- Comprendre le rôle des parties prenantes.
- Adopter les bonnes pratiques anti-endommagement des réseaux pour sécuriser les biens et les personnes.
- Réussir l'examen QCM pour être autorisé à intervenir à proximité des réseaux.

PROGRAMME DE FORMATION

1) Théorie

- L'impact de la réforme de protection à l'endommagement des réseaux sur le chantier, votre rôle, vos responsabilités, vos obligations avant et pendant les travaux.

- Le DT et DICT : les principaux points de repères
- La réglementation AIPR
- Les définitions
- L'exécution des travaux
- Le marquage-piquetage
- Les travaux urgents
- Le guide technique
- La reconnaissance sur le terrain
- En cas de dommage

2) Examen

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Modalités d'accès :

- Par l'employeur (plan de développement des compétences/OPCO),
- A l'initiative du salarié (plan de développement des compétences/fonds propres),
- Par un particulier (fonds propres/France compétences).

Délais d'accès :

- En intra (groupe de 1 à 10 pers) : dates, horaires et lieu au choix.
- En inter-entreprises : pas de session inter.

ACCESSIBILITE

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de bien vouloir nous le signaler au préalable afin de mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires.

TAUX DE REUSSITE

99%

TAUX DE SATISFACTION

98%